

MISE EN SERVICE DES MOLOKS®

Les Autorités communales et le SEOD informent la population de la mise en service des containers semi-enterrés à Soulce, situés à côté de l'affichage public, pour les déchets ménagers incinérables dès le :

Mardi 8 juin 2021

(Le dernier ramassage porte-à-porte aura lieu le mardi 8 juin 2021)

A partir de cette date, tous les dépôts autres que dans les Moloks®, ne sont plus autorisés. Cela concerne également les containers 800 litres contenant des sacs taxés.

L'UTILISATION DES INSTALLATIONS EST AUTORISÉE UNIQUEMENT LES JOURS OUVRABLES DE 06H00 A 20H00.

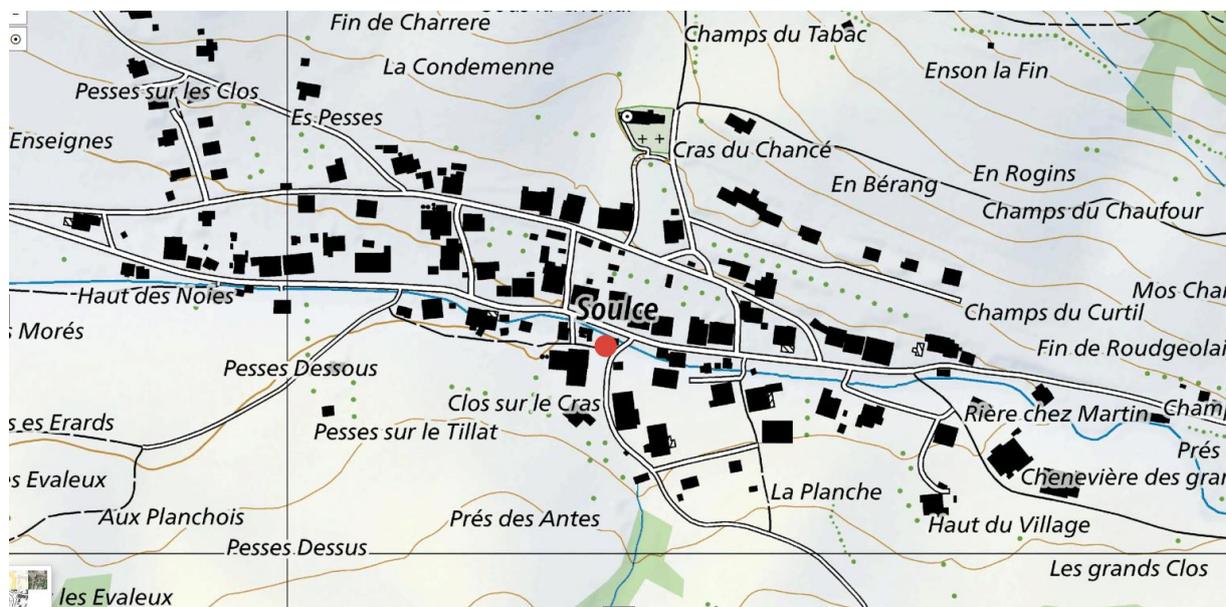
Les dépôts non conformes seront identifiés et sanctionnés selon une procédure communale. Les amendes seront de CHF 500.- et CHF 1'000.- en cas de récidive + émoluments.

**OBLIGATION D'UTILISER SEULEMENT DES SACS OFFICIELS SEOD
TAXÉS DE :**

17 – 35 – 60 – 110 litres

Il n'y a aucun changement pour les containers à puces (taxe au poids) et pour les autres types de déchets. Vous trouverez toutes les informations utiles sur le MEMOdéchets® ou sur le site internet de la commune et sur le site internet du SEOD.

Voici le détail du site équipé à côté de l'affichage public :



L'initiateur du projet (SEOD), de même que les Autorités communales et politiques, comptent sur la solidarité citoyenne dans la mesure où le propriétaire de déchets est dans l'impossibilité de se rendre aisément sur l'un des emplacements équipés de containers pour les y déposer.

En cas de questions, vous pouvez vous adresser à l'Administration communale, soit par courriel à info@haute-sorne.ch ou par téléphone au 032 427 00 10.

Nous vous remercions de votre précieuse coopération.

Les Autorités communales de Haute-Sorne

Bassecourt, mai 2021